



PROCES VERBAL
de la séance
du **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
du 13 février 2017

Membres absents : **09** (10 en fin de séance)

Membres présents : **21** (20 en début de séance)

Quorum : **15**

Le secrétaire de séance : **M. Serge MORO**

P.V. remis : **le 19 mars 2017**

Vérifié le : **le 19 Mars 2017**

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SMORO', is written over a light grey rectangular background.

Le Président de séance : **M. Paul GUIRAUD**

Le Président ouvre la séance à 18 H 10.

Secrétaire de séance

Suivant le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration du lycée, le secrétariat de la 2^{ème} séance est confié à un représentant des personnels enseignant et d'éducation. Il est proposé à ce titre M. MORO.

Adopté à l'unanimité

Votants
18

Abstention	Pour	Contre
0	18	0

Ordre du jour

Pour information :

Après proposition de l'ordre du jour, il n'y a pas de remarques

cf. Convocation du 2 février 2017

Adopté à l'unanimité

Votants
18

Abstention	Pour	Contre
0	18	0

1) Adoption du Compte Rendu du conseil d'administration de 30 novembre 2016

Pour information :

Que soient envoyées à tous les membres du Conseil d'Administration, les différentes listes de commissions et conseils, constituées et adoptées au précédent Conseil d'Administration du 30 novembre 2016.

- Membres du Conseil d'Administration 2016/2017
- Membres de la Commission Permanente 2016/2017
- Membres Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté 2016/2017
- Membres Commission Hygiène et Sécurité 2016/2017
- Membres du Conseil de Discipline 2016/2017

Intervention :

- Il a été demandé par M. LUTARD que la discussion avec le Directeur Académique Adjoint des Services de l'Education Nationale (D.A.A.S.E.N.) de la Gironde soit mentionnée, avec une demande des moyens appuyée.

- Il a été demandé par M. MORO que pour le point 20 relatif au **Budget prévisionnel**, soit rectifié par la phrase suivante : « L'ensemble de tous les personnels enseignants s'associent et proposent une motion que lit le président : »

cf. Procès-Verbal de la séance du 30 novembre 2016 (document joint à la convocation)

Adopté à l'unanimité

Votants
18

Abstention	Pour	Contre
2	16	0

2) Préparation de la rentrée 2017/2018

Pour information :

La carte des formations :

- Fermeture de CAP Taille de Pierre (T.P.), ouverture d'un BAC PRO Métiers de Pierre (M.P.).
- Création d'un CAP 1 an, Conducteur Routier Marchandises (C.R.M.) en poursuite d'études (Post CAP et BAC).
- Fermeture d'une des deux sections Technicien du Bâtiment Assistant d'Architecte (T.B.A.A.) et ouverture en remplacement d'une section Technicien du Bâtiment Etudes et Economie (T.B.E.E.), chacune de 12 places.
- Création du BAC PRO 2 ans par apprentissage Intervention sur le Patrimoine Bâti (I.P.B.) en poursuite d'études (Post CAP, BEP et BAC).
- Modification du BAC PRO Technicien Constructeur Bois (T.C.B.) de 3 ans en 2 ans.

La Dotation Globale Horaire (D.G.H.)

- En ce qui concerne la **Dotation Globale Horaire** pour le L.P., elle est de 1571,00 h (comprenant les **Heures Postes** + les **Heures Supplémentaires Annuelles**) pour l'année 2017/2018, contre initialement 1500,5 h pour l'année 2016-2017, soit + 70,50 h par rapport à l'an dernier.

Les moyens attribués sont en augmentation substantielle, avec un effort important sur les CAP, car l'ensemble des classes seront dédoublées. Il n'y aura donc aucune suppression de poste, au contraire. Néanmoins, le proviseur signale qu'il devra travailler à nouveau sur la répartition proposée initialement lors de remontée du **Tableau de Répartition des Moyens Donnés (T.R.M.D.)** pour pouvoir conserver un volant de H.S.A de 109 h, conformément aux directives de l'Inspection Académique (I.A.).

- Création de 2 postes en Conduite (2 x 18 heures), plus un stagiaire (9 heures)
- Conservation d'un stagiaire en Lettres (9 heures).
- Conservation d'un stagiaire en Education Physique et Sportive (E.P.S.) (9 heures).
- Conservation d'un stagiaire en Mathématiques/Sciences (9 heures).
- Complément de Service Reçus (C.S.R.) en Arts Appliqués.
- Bloc de Moyen Provisoire (B.M.P.) en Espagnol maintenu. (6 ou 9 heures)
- Bloc de Moyen Provisoire (B.M.P.) en Génie Industriel Bois (G.I.B.) maintenu (9 heures).
- Bloc de Moyen Provisoire (B.M.P.) ou un stagiaire en Economie Gestion (E.G.) (9 heures).

- En ce qui concerne la **Dotation Globale Horaire** pour le L.T. : elle est de 294,50 h (comprenant les **Heures Postes** + les **Heures Supplémentaires Annuelles**) pour l'année 2017/2018, contre initialement 300 h pour l'année 2016/2017, soit – 5,5 h par rapport à l'an dernier.

Le Conseil d'Administration du mois de juin 2017 présentera aux membres du Conseil une proposition de répartition affinée des moyens attribués.

Intervention :

- Le proviseur rappelle que les créations de postes restent de la compétence exclusive du **Directeur Académique des Services de l'Education Nationale D.A.S.E.N.**, et que les discussions sur les ventilations ne sont pas du ressort du Conseil d'Administration (C.A.) et que donc les parents ne peuvent y être associés.

- Il est rappelé par les représentants des personnels enseignants, l'importance et l'obligation de la tenue d'une réunion de la Commission Permanente avant les C.A.,

- M. SANCHEZ intervient pour indiquer qu'il trouve dommageable pour les élèves de supprimer les classes de secondes en apprentissage (T.C.B et I.P.B.). Il y a là une réflexion à mener sur la pérennité des formations et leurs modalités d'exercice.

Nota :

Durant cette information sur la D.G.H., arrivée de M. GALES à 18 h 26 mn.

3) Convention entre l'I.U.T. et le lycée des métiers Léonard de Vinci

Dans le cadre de la politique du BAC – 3 et du BAC + 3, il a été demandé la création d'une convention entre les établissements du second degré et du supérieur. Une convention est donc établie entre l'Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.) de Bordeaux, Le lycée des métiers Léonard de Vinci de Blanquefort, l'académie de Bordeaux et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Aquitaine -Limousin-Poitou-Charente.

Pour information :

- DUT Génie Civil -Construction Durable (Formation initiale et en apprentissage).
- Licence professionnelle Métiers du BTP : Génie civil et construction.
 - Parcours Bois Construction.
 - Parcours Conducteur de travaux en maisons individuelles.
 - Parcours Economie de la construction
 - Parcours Management du risque dans le BTP.
- Metiers du BTP : Performance énergétique et environnementale des bâtiments.

cf. Convention de partenariat STS/EPCSCP (documents joints à la convocation)

Adopté à l'unanimité

Votants
19

Abstention	Pour	Contre
0	19	0

4) Convention de partenariat SAUNIER DUVAL

Proposition d'une convention entre les Ets SAUNIER DUVAL et le Lycée des métiers Léonard de Vinci, pour la mise à disposition d'équipements professionnels (types chaudières, pompes à chaleur, régulateurs, etc..).

Interventions :

Certains alinéas de la convention engagent la responsabilité financière du lycée pour l'entretien et la maintenance des matériels mis à disposition, alors que ces équipements restent propriété de SAUNIER DUVAL. La majorité des membres du C.A. demande le renvoi de ce point à un nouvel ordre du jour, afin de procéder entre temps à une relecture des articles qui posent questions.

cf. Convention de partenariat – Mise à disposition d'équipements (document remis ce jour)

5) Compte rendu de la Commission d'Hygiène et de Sécurité.

Dans le cadre des réunions de la C.H.S., il a été établi un compte rendu pour la réunion du jeudi 26 janvier 2017.

- Bilan des exercices d'évacuations.
- Plan de formations des citoyens aux premiers gestes de premiers secours.
- Points sur les problèmes de sécurité dans l'établissement.
- Equipement de Protection Individuelle (E.P.I.) élève et enseignants.
- Visites médicales des enseignants de conduite.
- Suivi des fiches du Registre Santé et Sécurité au Travail (R.S.S.T.)
- Document unique.

Pour information :

- Il est prévu un exercice de **Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S.)** le vendredi 17 février 2017 entre 16 h 15 et 16 h 45 (heure à confirmer)

cf. Compte rendu de la réunion du jeudi 27 janvier 2017 (documents joints à la convocation)

Adopté à l'unanimité

Votants
19

Abstention	Pour	Contre
0	19	0

6) Audit qualité GRETA

Le GRETA Nord Aquitaine a été audité « Qualité », soit 6 établissements au total. Les auditeurs étaient satisfaits du retour positif de notre établissement, ayant obtenu près de 90% de satisfaction. Il nous demande néanmoins d'approfondir les causes du solde restant, afin d'améliorer nos services.

Adopté à l'unanimité

Votants
19

Abstention	Pour	Contre
0	19	0

7) Commission d'appel d'offres - Nouvelle modalités et désignation.

- Désormais elle peut être tenue en interne et toute personne qui peut proposer un éclairage ou une expertise spécifique sur le sujet pourra être invité. La procédure est donc simplifiée.

Membres :

- M. GUIRAUD Chef d'établissement.
- M^{me} MASSARO Gestionnaire.
- M. DUCHEZ Chef des Travaux.

- Font partie de la commission d'appel d'offres sur les denrées alimentaires de Talence : M^{me} MASSARO Gestionnaire et son suppléant M. GUIRAUD Chef d'Etablissement.

cf. Commission d'appel d'offres (documents joints à la convocation)

Adopté à l'unanimité

Votants
19

Abstention	Pour	Contre
0	19	0

8) Modification du projet de voyage à Paris

Le voyage à Paris concerne désormais 35 participants, il est organisé par M. PUJOL et aura lieu du 11 au 13 avril 2017. Le montant de la participation de chaque famille s'élève à 90 Euros. Le groupe sera logé dans des bungalows, dans le camping du Bois de Boulogne.

Intervention :

- Le proviseur s'inquiète du montant croissant de la participation des familles. Les enseignants répondent avec l'approbation des parents que le coût d'un tel voyage restant à charge pour les parents est bien inférieur aux usages. Par exemple dans les collèges.

cf. Voyage à Paris (document joint à la convocation)

Adopté à l'unanimité

Votants
19

Abstention	Pour	Contre
0	19	0

9) Convention d'utilisation des équipements sportifs municipaux

Suppression du créneau du Port du Roy le vendredi de 10 h 15 à 12 h 15.

Pour information :

L'école du Pian Médoc demande l'autorisation d'utiliser le gymnase du lycée sur une journée de week-end pour une séance de Zumba. Néanmoins il reste à vérifier si ce créneau ne chevauche pas avec le badminton positionné de 9 h 00 à 11 h 00 et contrôler que l'accès sera gratuit pour les participants.

Adopté à l'unanimité

Votants
19

Abstention	Pour	Contre
0	19	0

10) Informations diverses

- Convention prolongée avec le lycée AGRICOLE de Blanquefort suite au sinistre de l'internat 2, conséquences des intempéries du 11 janvier 2016 pour des filles. C'est notre lycée qui prend en charge les coûts de transports et d'hébergement, lesquels seront remboursés par la Région.

Adopté à l'unanimité

Votants
19

Abstention	Pour	Contre
0	23	0

- Décisions Budgétaires Modificatives (D.B.M.) N°13 :

- Les serviettes sont désormais allouées sur d'autres crédits, que les crédits alimentaires.
- Régularisation d'écritures comptables, notamment sur l'achat des aspirateurs de l'atelier Taille de Pierre.

cf. D.B.M. (document joint à la convocation)

Adopté à l'unanimité

Votants
19

Abstention	Pour	Contre
0	19	0

- Demande de prélever 10 000,00 € sur les fonds des réserves pour la maintenance et la réparation de la pelle à chenille (Barbotin cassée), ainsi qu'une vitre cassée. Prévoir également le câblage des machines bois pour les arrêts d'urgence et les signaux lumineux.

Adopté à l'unanimité

Votants

Abstention	Pour	Contre

19

0

19

0

11) Notification de crédits LOFF complémentaires

- Notification de crédits globalisés complémentaires d'un montant de 5 767,65 €, affecté sur le remboursement des frais de déplacement pour les visites de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (P.F.M.P.)

cf. Notification de crédits globalisés (document joint à la convocation)

Adopté à l'unanimité

Votants
19

Abstention	Pour	Contre
0	19	0

12) Admission en non-valeur

- Créances anciennes non recouvrées par huissier :

- Anonyme 246,97 €

cf. Demande d'admission en non-valeur (document joint à la convocation)

Adopté à l'unanimité

Votants
19

Abstention	Pour	Contre
0	19	0

13) Questions diverses

Pour information :

- Demande de prêt de la salle polyvalente pour la convention de la CFDT le 04 avril 2017

Adopté à l'unanimité

Votants
19

Abstention	Pour	Contre
0	19	0

- M. MORO demande que soit acté par le C.A. et suivant la circulaire en vigueur, l'instauration « des enseignants référents » afin d'organiser et d'accompagner les élèves lors des P.F.M.P.

- Remerciements de M. SANCHEZ au lycée pour avoir participé activement à la concrétisation d'un CDD pour un stagiaire.

- Demande que soit communiqués et affichés les membres des diverses commissions
- Finalisation de la constitution des membres du Conseils des délégués à la vie Lycéenne C.V.L.
 - M. DOLIER
 - Mme PERIERA
 - M. MOREAU
 - Mme NAVARRO
 - Mme NOVELLO
 - Mme TIEDREZ
 - M. MARQUETTE
 - M. VIATEUR
 - Mme LANGEVIN
 - M. LEROUX
- Pour Information :

La circulation entre l'arrêt de TRAM « Frankton et le passage à niveau du Lycée le long de la voie est strictement interdite, sous peine d'amende importante pour les contrevenants.

Fin de la séance 19 h 35